**Soupçonné de malversations dans des achats d’équipements militaires, Edgard Alain Mebe Ngo’o, l’ancien ministre en charge de la Défense, qui serait déjà à sa troisième nuit de garde-à-vue au tribunal criminel spécial (TCS) n’a toujours pas été inculpé.**

Très peu d’informations circulent ces dernières heures au sujet de l’ancien membre du gouvernement, dont la silhouette n’est plus visible depuis plus de 24 heures, et qui selon certaines sources aurait passé sa troisième nuit dans une cellule du tribunal criminel spécial (TCS) à Yaoundé, toujours en attente d’une décision salvatrice ou non.

Mais, il se murmure que l’ancien homme fort du Mindef pourrait bénéficier de l’arrêt des poursuites contre lui. Le quotidien La Météo s'était déjà fait l'écho d'une lettre de quatre pages signée de la main de ce ponte du régime Biya, dans laquelle, il implorerait le pardon présidentiel.

"D’un instant à l’autre, le Chef de l’Etat pourrait intervenir pour l’arrêt des poursuites contre Edgard Alain Abraham Mebe Ngo’o", indique une source de Cameroun-Info.Net.

«Dans l’impossibilité de rencontrer le président personnellement. Mebe Ngo’o a pu échanger avec Pierre Meba, le cadet du chef de l’Etat. C’est un homme très affable, toujours prêt à aider dans la limite de ses moyens. J’ai appris que Monsieur Meba a rencontré son grand frère

pendant son séjour à Mvomeka’a pour lui demander d’intercéder en faveur de Mebe Ngo’o. Ce que Paul Biya n’a pas refusé. Donc, sauf surprise, je crois que Mebe Ngo’o n’ira pas en prison. Du moins pour l’instant », explique la source de nos confrères.